



# Courtenay

## Curt'Infos

Bulletin Municipal  
N°54  
Janvier - Février - Mars 2020

### Edito



Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L52.1 et suivants du Code Électoral, relatifs à la communication en période électorale et au financement des comptes de campagne, le Curt'Infos ne publiera plus d'éditoriaux ou tout autre article relevant du débat électoral. C'est la raison pour laquelle vous ne trouverez plus dans votre journal ni l'édito du Maire, ni la tribune de libre expression de la majorité et de l'opposition municipale.

Bien entendu, les autres rubriques du journal restent inchangées.  
Bonne lecture à toutes et à tous.

**Francis TISSERAND**, Maire de Courtenay

## Actualités - Restauration scolaire

### Labellisation Restaurant Scolaire - Ecocert « Niveau 2 »



La commune de Courtenay vient de recevoir le niveau 2 du label Ecocert. Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'alimentation servie dans la restauration scolaire. Courtenay fait partie des 2 communes du Loiret à être labellisé. Elle s'est en effet fortement mobilisée depuis plusieurs années en faveur du « mieux manger », de la qualité, de l'équilibre nutritionnel et contre le gaspillage alimentaire. Cette année, la ville a donc reçu le label Ecocert « niveau 2 » qui valorise une restauration plus bio, plus locale, plus saine et plus durable.

### L'Almanach du Restaurant Scolaire



La restauration scolaire joue un rôle important pour éveiller le goût des enfants. Tout en respectant le cadre réglementaire d'une offre alimentaire de qualité, elle peut également offrir quelques chemins pour permettre aux jeunes convives de mieux s'épanouir à travers ce qu'ils mangent. Aux adultes de leur apprendre à développer ce potentiel si riche, à eux ensuite d'en jouer.

Cette chronique, sera présentée mensuellement via le site de la commune, consultable au restaurant scolaire, ainsi qu'à l'école de votre enfant et sera enrichie tout au long de l'année.

Cela regroupe différents documents. Seront ainsi publiés chaque mois :

- 20 menus composés de produits de saison, accompagnés du plan alimentaire et de la grille des fréquences qui lui correspondent,
- 3 recettes agrémentées de conseils pratiques, de saison, anti-gaspi, voire même de petits suppléments pédagogiques,
- 1 fiche pratique éclairant certains points portant sur l'équilibre nutritionnel ou sur le développement du goût chez les enfants ou sur l'approvisionnement en produits de qualité ou sur la gestion des restes,
- Des bonus épisodiques sur divers sujets (saison, animations, etc.).



## RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020

Les inscriptions à l'École primaire de Courtenay (maternelle et élémentaire), obligatoires pour une première entrée (1) seront réalisées, en Mairie :

**sur rendez-vous uniquement, du 02 mars au 17 avril 2020**

(du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, sauf le mercredi après-midi)

Sur présentation des documents **originaux** suivants :

- ✗ Livret de famille complet (parents, enfants)
- ✗ Carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations obligatoires pour son âge à jour (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique)
- ✗ Justificatif de domicile sur Courtenay de moins de trois mois (facture de fourniture eau, gaz ou électricité)
- ✗ Jugement de divorce ou de séparation précisant le responsable de l'enfant et son lieu de résidence principale
- ✗ Certificat de radiation de l'ancien établissement si l'enfant était scolarisé sur une autre Commune

Si l'enfant déjeune au Restaurant scolaire, merci de fournir également (2) :

- ✗ L'avis d'imposition ou de non-imposition 2019 (sur revenus 2018) des deux conjoints
- ✗ Le dernier avis de versement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur lequel figurent le montant des prestations mensuelles versées et le numéro d'allocataire

### **Instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans**

Conformément à la loi pour une École de la confiance, promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, l'instruction est obligatoire dès 3 ans. Les enfants atteignant l'âge de 3 ans au cours de l'année civile sont soumis à l'obligation d'instruction à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée.



**Inscriptions scolaires** :

Tél : 02.38.97.27.88 / [scolaire@courtenay45.com](mailto:scolaire@courtenay45.com)

**Restauration scolaire** :

Tél : 02.38.97.40.46 / [accueil@courtenay45.com](mailto:accueil@courtenay45.com)

(<http://www.courtenay45.fr> / Rubrique Enfance - Ecole primaire)

(1) Les élèves scolarisés à l'école maternelle incorporant le Cours Préparatoire à la rentrée de septembre 2020 sont automatiquement inscrits à l'école élémentaire.

(2) Il est rappelé aux parents qui ne fourniront pas ces documents, nécessaires au calcul du quotient familial, avant la rentrée scolaire, qu'il sera fait application du tarif figurant dans la tranche 6 (le tarif le plus élevé).

## **Permanence Puéricultrice**



Venez pour peser votre bébé, discuter de l'alimentation ou du sommeil de votre enfant et aborder d'autres thèmes.

Permanence sur RDV, 1 vendredi sur 2 de 9h00 à 11h30 au 02.38.87.66.54, bureau 3.

Centre social de Courtenay

11 rue du Maréchal Foch 45320 Courtenay

# CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2019



Le jury a sélectionné 4 lauréats pour le 1<sup>er</sup> prix, 3 lauréats pour le 2<sup>ème</sup> prix et 2 lauréats pour le 3<sup>ème</sup> prix, selon les catégories dans lesquelles ils concouraient. La remise des prix a eu lieu le 22 novembre dernier, dans la salle polyvalente de la Mairie. Félicitations aux Curtiniens pour la beauté de leurs jardins et balcons !

Nous comptons sur leur inscription pour l'année prochaine !

## 1<sup>er</sup> PRIX

### 1<sup>ère</sup> catégorie

M. NIERRENGARTEN Lucien

### 2<sup>ème</sup> catégorie

Mme LEFEVRE Mauricette

### Catégorie Communale – Jardins non visibles de la rue

M. et Mme DECLER

### Catégorie Communale – Potagers et vergers écologiques

M. HAHNEL Didier

## 2<sup>ème</sup> PRIX

### 1<sup>ère</sup> catégorie

Mme FOSSE Nicole

### 2<sup>ème</sup> catégorie

Mme DESSOLIN Nicole

### Catégorie Communale – Potagers et vergers écologiques

M. FOURGEUX Serge

## 3<sup>ème</sup> PRIX

### 1<sup>ère</sup> catégorie

M. HAHNEL Didier

### 2<sup>ème</sup> catégorie

M. FOURGEUX Serge



## Développement économique

L'année 2019 a été marquée par la cessation d'activités de l'entreprise IBIDEN située sur la Commune de Courtenay. Le bâtiment n'est cependant pas resté à l'abandon mais a été acquis par son voisin immédiat, l'entreprise AFL. Le dirigeant de cette dernière, désormais propriétaire du site, projette de valoriser l'ensemble en centralisant ses activités, actuellement disséminées sur le bassin de vie du Montargois, et en créant un centre de formation à destination des apprentis du bâtiment, un show-room pour l'exposition des produits des artisans locaux, et une plateforme logistique pour la gestion des achats du groupe AFL. L'entreprise AFL envisage également de louer à des tiers les ateliers et bureaux éventuellement vacants. Elle sera accompagnée par la 3CBO tout au long de son projet.

Concernant le programme de subvention de la 3CBO, l'intercommunalité a continué à soutenir les entreprises de son territoire comme les entreprises O Bise trot, Automoto et Titanium Fitness.

## Urbanisme / Logement

L'élaboration du Plan Local Urbanisme et Habitat (PLUiH) se poursuit normalement, avec une phase diagnostic maintenant achevée et un travail en cours d'actualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et de rédaction du Règlement. Pour tenir compte de la parenthèse des renouvellements des équipes municipales en

mars prochain, l'adoption de nouveau document d'urbanisme à l'échelle de la totalité du territoire de la 3CBO est prévue pour octobre 2020.

## Traitement des ordures ménagères

L'expérimentation du tri sélectif sur la commune de Chuelles a bien débuté en juin 2019. Les résultats sont très encourageants puisque les parts respectives des déchets devant être triés ont sensiblement diminuées au sein du bac habituel des ordures ménagères (ratio de 2 à 4 en fonction de la typologie de déchets). L'expérience sera étendue à d'autres communes.

## Culture - Fête des associations

La fête des associations sportives et culturelles s'est déroulée le 7 septembre au gymnase de Courtenay avec diverses animations et démonstrations tout au long de la journée. 65 associations ont participé à cette fête, ainsi qu'un large public qui a rencontré en direct les représentants des associations du territoire pour découvrir et s'inscrire à des activités.

## Piscines

La piscine estivale de Courtenay et celle de Château-Renard ont pu ouvrir leurs portes en même temps aux mois de juillet et d'août avec une nouvelle affluence record pour la saison 2019.

**Pour suivre tout au long de l'année les décisions du Conseil Communautaire et la mise en œuvre des projets, une seule adresse : [www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr).**

# Culture

## EDITO

Un programme tout doux pour plonger au cœur de l'hiver.

Venez au Pôle culturel et associatif pour emprunter les chemins de traverses :

Partez le nez en l'air et les yeux grands ouverts à la découverte d'une multitude de propositions culturelles.

Concerts, spectacle de danse, ateliers de création, conférence musicale, rencontre d'auteur, illustrateur, pièce de théâtre, venez les portes sont grandes ouvertes.

Soyez nombreux !



**Corinne LORENTZ, Responsable du Pôle culturel et associatif**

# Sport

## LE SELF-DÉFENSE

### ARRIVE SUR COURTENAY



Le club de judo de Courtenay a ouvert un cours de self défense le jeudi soir de 19h30 à 21h00.

Ce cours est ouvert à toutes et tous.

Nous travaillons sur les bases du ju-jitsu c'est à dire en pratiquant du karaté, du judo et de l'aïkido.

Pour l'instant nous avons du tout public, judokas confirmés et débutants ce qui permet aux uns d'aider les autres.



Deux séances d'essai seront octroyées à toute personne désireuse de tenter l'aventure.

Alors n'hésitez pas venez nous voir au dojo.

Renseignements au 06.59.42.72.03 ou par mail à [avenirjudoclubcourtenay@gmail.com](mailto:avenirjudoclubcourtenay@gmail.com)

**Fabrice DUVEAU, Président de l'association du Judo**

# Mémoire

## DES ATELIERS GRATUITS

### POUR ENTRETENIR LA MEMOIRE



A l'initiative de la Résidence Autonomie « Les Hautes Loges », et en partenariat avec la société Chauffe Citron, la Résidence propose aux préretraités et retraités des ateliers mémoire au sein de l'établissement.

Animé par Christelle BARENTIN, animatrice de la Résidence Autonomie, ce moment ludique et convivial permet d'aborder un thème différent (personnalité, lieu, objet).

Le groupe travaille sous forme de rébus ou charades permettant de trouver et de cerner la personnalité ou l'objet mystère.

Ces séances sont gratuites, une façon originale de faire travailler sa mémoire, de se cultiver et de stimuler la curiosité.

En raison du succès que remportent ces ateliers débutés en janvier 2019 au sein de la structure, deux séances par mois seront maintenant proposées à partir de janvier 2020.

**Les personnes intéressées peuvent contacter la Résidence Autonomie « Les Hautes Loges » au 02.38.97.33.22.**

# Travaux



## RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS

Travaux de réaménagement du parvis avec pose d'un nouvel enrobé, l'installation de barrières de sécurité, création d'une rampe d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite), bornes et spots encastrés d'éclairage des façades.

Coût : 51 857,30 € HT



## RUE DE L'ANCIENNE ÉCOLE DES GARÇONS

Création de 4 places de parking

Coût : 15 658,05 € HT



## TRAVAUX DE VOIRIES RUE DE L'ESPLANADE ET RUE DU MAIL

- Réalisation d'un enfouissement des réseaux secs  
(subventionné en partie par le Conseil Départemental du Loiret),
- Remplacement du réseau d'eau potable rue de l'Esplanade,
- Aménagement des trottoirs en béton désactivé (rue du Mail) et en pavés (rue de l'Esplanade),
  - Création de places de parking,
  - Réfection des bandes de roulement.

Coût : 284 424,85 € HT

## L'OPPOSITION MUNICIPALE

Conformément aux articles L52.1 et suivants du Code Électoral, relatifs à la communication en période électorale et au financement des comptes de campagne, le Curt'Infos ne publiera plus d'éditoriaux ou tout autre article relevant du débat électoral.

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conformément aux articles L52.1 et suivants du Code Électoral, relatifs à la communication en période électorale et au financement des comptes de campagne, le Curt'Infos ne publiera plus d'éditoriaux ou tout autre article relevant du débat électoral.



Du 16 janvier au 15 février 2020, tous les habitants de la commune seront recensés.

Des agents recenseurs recrutés par la Mairie se présenteront à votre domicile.

Pour notre commune, l'agent recenseur va déposer directement dans vos boîtes aux lettres la lettre d'information qui vous précise la démarche à suivre pour vous faire recenser.

Il vous est cependant demandé de répondre assez rapidement car le recensement est obligatoire. A défaut, l'agent recenseur devra en effet relancer les personnes non répondantes.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recen-

seurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Un poste informatique est également à votre disposition au sein de l'accueil, aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Pour plus d'informations : <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

## VIGILANCE

La gendarmerie met en garde contre les agissements peu scrupuleux d'individus se livrant à des faux démarchages de ventes de calendriers ou en usant d'une fausse qualité en prétextant la réalisation de travaux.



Profitant d'un moment d'inattention, ils en profitent alors pour dérober du numéraire avant de prendre la fuite.

**En cas de comportement suspect ou de démarchages identiques, ne pas hésiter à contacter la gendarmerie, la police municipale ou à composer le 17.**

## TÉLÉTHON 2019

L'Avenir de Courtenay remercie la Mairie et ses différents services, les associations, les bénévoles, les entreprises, artisans, commerçants et particuliers pour leur participation et leurs dons au Téléthon de Courtenay.



Grâce à vous tous, nous avons remis 5675.00 € à l'AFM Téléthon.

Didier GERARD Président de l'Avenir de Courtenay, Organisateur accrédité pour le Téléthon de Courtenay.

# Photothèque



**Opération « Nettoyons la nature »**



**Café concert**



**Cérémonie du 11 novembre**



**Concert du Collectif swing**



**Exposition Renaissance et art contemporain**



**Concert « Au temps de Léonard de Vinci »**



**Marché de Noël**



**Téléthon 2019**



**Concert Lucibella**



**Heure du conte avec Céline Harlingue**

# CALENDRIER 2020 - MANIFESTATIONS

DATE	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
<b>JANVIER</b>		
du 21 au 30 janvier	Exposition ANUKI - Médiathèque municipale	Service culturel Médiathèque du Conseil Départemental
mardi 21 janvier	Conférence / Rencontre de culture musicale Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
dimanche 26 janvier	Concert des professeurs Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
mercredi 29 janvier	Heure musicale - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
<b>FÉVRIER</b>		
du 4 au 14 février	Exposition « Ecrire son nom de Marion BATAILLE » Médiathèque municipale	Service culturel Centre de créations pour l'enfance
mercredi 05 février	Heure du conte - Médiathèque municipale	Service culturel
samedi 08 février	Heure du conte « Petites malices » avec la conteuse Céline HAR-LINGUE - Médiathèque municipale Théâtre « Un air de famille » par la compagnie Diabolo Théâtre Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	Service culturel
dimanche 09 février	Concert Jazz « Nouvelle Orléans », « Dixieland » - Eglise St Pierre / St Paul Loto - Foyer municipal	Les Amis de l'Orgue Gymnastique volontaire
les 9 et 10 février	Cinémobile - Place Honoré Combe	CICLIC en Centre-Val de Loire
mardi 11 février	Rencontre avec l'auteur Marion BATAILLE - Médiathèque municipale	Service culturel
jeudi 13 février	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
mardi 18 février	Bébés lecteurs - Médiathèque municipale	Service culturel
jeudi 20 février	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
vendredi 21 février	Atelier création musicale « Chansons métissées » Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	Service culturel
du 25 février au 5 mars	Exposition de peinture Monsieur La Gamba Robert Hall du Pôle culturel et associatif	Service culturel
samedi 29 février	Concert « Duo Kassalata fougue slave et rythme créole » Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	Service culturel
<b>MARS</b>		
jeudi 5 mars	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
samedi 7 mars	Repas convivial et musical - Restaurant scolaire	Les Amis de l'orgue
dimanche 8 mars	Loto - Foyer municipal	Gatinais Sport Events
les 8 et 9 mars	Cinémobile - Place Honoré Combe	CICLIC en Centre-Val de Loire
du 10 au 27 mars	Exposition Résistants déportés du Loiret - Médiathèque municipale	Service culturel
mardi 10 mars	Rencontre débat en présence de Michaël PRAZAN - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	Service culturel INA
jeudi 12 mars	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
samedi 14 mars	Spectacle « Identité Je » - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
les 15 et 22 mars	Élections municipales - Salle polyvalente / Foyer municipal / Résidence Autonomie Les Hautes Loges	
mardi 17 mars	Bébés lecteurs - Médiathèque municipale	Service culturel
mercredi 18 mars	Heure du conte - Médiathèque municipale	Service culturel
samedi 21 mars	Heure du conte - Médiathèque municipale	Service culturel
du 24 mars au 3 avril	Exposition « Les abécédaires » - Médiathèque municipale	Service culturel
samedi 28 mars	Boom de l'École primaire - Salle Claude Pignol	Association des parents d'élèves
dimanche 29 mars	Loto - Foyer municipal	Danse, claquettes et majorettes
les 28 et 29 mars	Spectacle annuel - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
mardi 31 mars	Conférence / Rencontre de culture musicale - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse

Informations données à titre indicatif, susceptibles de modifications.

Publication de la Mairie de Courtenay - Décembre 2019 - ISSN 1629 - 0887

Imprimé sur papier PEFC par CHEVILLON IMPRIMEUR (89 SENS)

Directeur de la publication : F. TISSERAND

Conception : Service Communication - Rédaction : Services municipaux - Mairie de Courtenay

Crédit photos : Service Communication de la Mairie de Courtenay - Sandrine Manteau - Michel Rosso - Valérie Rodriguez

**MAIRIE DE COURTENAY - 1 Place Honoré Combe - Tél 02.38.97.40.46 - Fax 02.38.97.37.16 - <http://www.courtenay45.fr>**

Accueil - Etat civil : 02 38 97 47 56 - Urbanisme : 02 38 97 47 54 - Secrétariat du Maire : 02 38 97 27 88 - Travaux : 02 38 97 47 53 - Inscriptions scolaires : 02 38 97 27 88

Comptabilité : 02 38 97 47 52 - Social : 02 38 97 27 80 - Services techniques : 02 38 97 77 84 - Police municipale : 02 38 97 54 81

Fêtes et cérémonies : 02 38 97 27 87 - Communication : 02 38 97 47 59 - Personnel : 02 38 97 47 51 - Médiathèque municipale : 02 38 97 34 95

École municipale de musique et de danse : 02 38 97 47 13

Crèche et Halte-garderie Intercommunales : 02 38 97 46 73 - Accueil de Loisirs Intercommunal et Garderie Périscolaire : 02 38 97 07 91

Relais Assistantes Maternelles Intercommunal : 02 38 97 45 58 - École primaire : 02 38 97 43 05 - Restaurant scolaire : 02 38 97 06 17

